

Financement de l'agriculture

Un projet capital

Jacques Mathé, économiste

Toutes les activités économiques concernées par la production de matières premières sont gourmandes en capitaux. L'activité agricole n'échappe pas à la règle. Le schéma traditionnel d'investissement familial se fissure, ouvrant une brèche à d'autres modes de financement.

Bien des exploitations d'aujourd'hui sont le fruit de l'accumulation des moyens de production des générations antérieures. Ce contexte capitaliste atteint dans certains cas ses limites : difficultés de transmission, dégradation des performances économiques et, au bout du compte, défaut de rentabilité des capitaux investis. De fait, le nombre d'investisseurs agriculteurs diminue au fur à mesure des départs en retraite. Le non remplacement de la totalité des actifs agricoles fait monter mécaniquement les capitaux mobilisés par chacun des agriculteurs en place. On estime que pour intégrer ce métier, un jeune agriculteur doit apporter au minimum 300 000 € et, bien souvent, plus de 500 000 € si on valorise une partie du foncier. Comment réunir de telles sommes à 25 ans ? Comment également assurer l'unité des exploitations en ne supportant qu'une partie du poids et du risque capitaliste ?

Un capital et des risques partagés

Les capitaux représentent la totalité des actifs nécessaires à la mise en œuvre du système de production.

Historiquement, chaque agriculteur possédait l'ensemble de ces moyens. Pourtant, certaines tâches gourmandes en main-d'œuvre ou en mécanisation ont été partagées. Le mouvement des Cuma illustre cette démarche du partage des outils mécaniques. Pour le cœur du système productif, c'est plus compliqué. Partager un troupeau, des cultures, c'est partager un projet. Les sociétés civiles laitières, les assolements en commun mis en œuvre depuis une dizaine d'années répondent en partie à un partage du capital et du travail.

Vers une exploitation plus flexible

Les agroéconomistes du réseau CER FRANCE ont imaginé un modèle d'exploitation plus flexible. Une exploitation à la carte où s'entrecroissent différents projets (patrimoniaux, techniques, entrepreneuriaux) et dans laquelle des apporteurs en capitaux ne seraient pas obligatoirement associés au travail. Les apporteurs en main-d'œuvre pourraient, de leur côté, être déchargés de l'apport capitaliste, ou de la prise de risque financière. Le projet patrimonial, mobilisant le foncier ou certains gros actifs,

permettrait d'intégrer des apporteurs hors du cadre de l'exploitation, voire hors du cadre des capitaux familiaux. Le projet technique, celui qui assure la conduite des ateliers et des productions, permet de partager le travail dans une logique de délégation des tâches (et non de salariat.). L'éclatement de l'entreprise agricole en plusieurs unités capitalistiques est aussi une méthode de partage de l'outil et du travail.

Si le secteur agricole veut continuer à se développer, il n'échappera pas à des modes de financement et de structuration qui feront intervenir des acteurs hors secteur.

Si le secteur agricole veut continuer à se développer, il n'échappera pas à des modes de financement et de structuration qui feront intervenir des acteurs hors secteur. La viticulture a été et est, dans certaines régions et vignobles, confrontée à cette problématique. Tous les schémas peuvent être imaginés... jusqu'à l'intégration, bien connue dans les

L'activité viticole mobilise des capitaux importants que les producteurs vont de plus en plus souvent solliciter auprès d'investisseurs hors secteur agricole.

productions hors-sol.

Encore une fois, ce n'est pas l'outil, ni le montage juridique ou financier qui garantissent le succès, mais la façon dont chacun des acteurs va s'impliquer dans ces entreprises agricoles à risques et capitaux partagés.